

FICHE FORMATION

REMISE À NIVEAU

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES RAN SSIAP 3

PUBLIC

Chef de Service de sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

PREREQUIS

Être titulaire du SSIAP3 ou d'un diplôme équivalent (délivrance du SSIAP3 par équivalence)

Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme (SST, PSE1, AFPS, PSC1) en cours de validité

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client. Une formation prévue par semestre (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

OBJECTIFS

Maintenir les compétences de Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

PROGRAMME *(Conforme au programme défini dans l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur)*

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Connaître et mettre à jour les documents administratifs

Les obligations en matière d'affichage

Élaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN 13)

Suivi et planification des contrôles réglementaires

Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)

COMMISSIONS DE SECURITE

Rappel sur la composition, le rôle des commissions de sécurité

Composition des commissions

Rôle et Missions des commissions de sécurité

Documents à transmettre (notice de sécurité, ...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)

REGLEMENTATION

Évolution des textes réglementaires

Règlement de sécurité dans les ERP : Dispositions générales, particulières et spéciales

Règlement de sécurité dans les IGH

Rappel des textes sur les moyens de secours

Rappel sur le code du travail

Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP

Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL

Les codes civil et pénal

La délégation de pouvoir et la délégation de signature

La responsabilité civile et la responsabilité pénale

Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

FICHE FORMATION

FONCTION MAINTENANCE

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Contextes d'obligations réglementaires

Aspects juridiques :

-Les contrats avec obligation de moyens, avec obligation de résultat

Différents types de contrats : prédictifs, préventifs et curatifs »

ÉTUDE DE CAS

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

Rappel de la méthode

Lecture de plan

L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Les dispositions réglementaires :

-les commissions accessibilité

-les exigences réglementaires générales, les exigences dimensionnelles et qualitatives

-autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)

-visite, réception par commission d'accessibilité

ANALYSE DES RISQUES

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels

Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) ;

Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)

Le plan de prévention (rappel)

Évaluation des risques de travaux par points chauds (rappels)

MOYENS DE SECOURS

Évolution des textes réglementaires

Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications

Moyens d'alerte des secours

Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours

Connaître et savoir exploiter un S.S.I

ORGANISATION D'UN SERVICE DE SECURITE INCENDIE

Gestion du personnel et des moyens du service

Organisation du service

-Service intégré, externalisé, mixte

-Notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires, de délit de marchandage

Recrutement : élaboration d'une fiche de poste

-Le profil professionnel et les qualités humaines nécessaires

-Le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises

Missions (Conformément aux articles MS 46 du présent arrêté et GH 62)

Équipements

-Les moyens de communication, les horodateurs, les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI)

-Le matériel informatique

-La tenue vestimentaire

-Le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes, etc

FICHE FORMATION

Organiser les rondes

- La ronde d'ouverture et de fermeture
- Les rondes à horaires fixes et aléatoires, horodatées et à itinéraire programmé

Documents du service

- Le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité
- Les documents de fonctionnement, les tableaux et plannings
- La main courante, le recueil des procédures, des consignes

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets "stagiaire".

VALIDATION

Attestation de formation remise à l'issue de la formation

DEBOUCHES

Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

RESULTATS SUR LA PERIODE 2021-2022 (SSIAP 1, 2 ET 3)



NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 à 15 stagiaires maximum

DUREE

35 heures

LIEU

Institut Nicolas BARRE – Armentières

TARIF "CATALOGUE" (Net de taxe, l'Institut n'est pas assujéti à la TVA)

770 € par stagiaire. Le tarif proposé sera indiqué sur le devis

ACCESSIBILITE

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

- du lundi au vendredi
- de 8h30 à 17h